



**INCLURE
PLUTÔT QU'
EXCLURE !**

2018 - 2019

A. Introduction



Depuis 41 ans, nous accompagnons des jeunes et leur famille dans les difficultés qu'ils rencontrent. Notre cadre de travail est celui d'une association d'Action en Milieu Ouvert 24h/24 qui propose, outre les services habituels d'une AMO, un accueil de nuit. Cette spécificité fait de notre association l'observateur privilégié des moments de rupture vécus par les jeunes avec leurs différents milieux de vie.

L'accueil des situations de crise d'adolescents, provenant majoritairement de notre capitale mais aussi de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles, est une de nos missions essentielles. À SOS Jeunes 24h/24, des travailleurs y reçoivent (de jour comme de nuit) des adolescents en rupture, qui éprouvent le besoin de souffler, de faire le point sur ce qu'ils vivent. Nous travaillons sans mandat, à la demande des jeunes et des familles. Notre objectif est la remise en lien des jeunes avec leur réseau et, si cela n'était pas possible, l'orientation vers des services adaptés.

Tant pour accompagner ces jeunes, qu'interpeller les autorités, qu'innover en matière sociale, nous pensons que l'union fait la force. Nous travaillons donc dans une logique de réseau, qu'il s'agisse du milieu de vie du jeune, de la commune, de la région, de l'Aide à la Jeunesse, de la société belge en général. Pour ce faire, nous construisons de nombreux partenariats avec toute personne ou organisation qui partage nos constats, afin de cerner, d'élaborer et de mettre en œuvre des actions qui visent à l'épanouissement des jeunes.

Pédagogiquement, nous cherchons à susciter l'épanouissement au travers de la capacitation des acteurs, en mettant en avant leurs ressources et en aidant les individus et les groupes à renforcer leur capacité d'action et d'émancipation. Nous proposons un accompagnement qui tend vers une citoyenneté responsable. Cet accompagnement est fondé sur le partage d'expériences, l'apprentissage par les pairs et les aînés, la recherche d'alternatives multiples, mais aussi et surtout la rencontre répétée. Celle-ci constitue le ciment potentiel d'une relation durable entre les acteurs qui pourront vivre plus collectivement, une fois nos interventions conclues.

Pour cette version 2018/2019 du rapport d'activité de l'entité SOS Jeunes 24h/24, nous avons décidé de faire une présentation statistique succincte du public et de ses difficultés les plus importantes. Ces informations expliquent les raisons qui motivent les projets de terrain que nous menons. Ces projets ont pour but d'apporter une réponse globale aux problèmes individuels plus saillants. Cette synthèse s'enracine sur nos 2 terrains d'action que sont :

- SOS Jeunes 24h/24, situé à Ixelles ayant pour fonction l'accueil 24h/24
- le HUB humanitaire situé à Molenbeeck.

Les constats que nous tirons sont le fruit de nos interventions individuelles, elles-mêmes nourries par un travail en réseau toujours en lien avec les personnes concernées.

B. Sos Jeunes 24h/24 en chiffres



1. Pourquoi des chiffres ?

Pour objectiver les phénomènes dont nous parlons ainsi que leurs évolutions, il nous paraît nécessaire d'opérer un travail statistique basé sur des données observées d'année en année. Comme évoqué plus haut, en plus de ses missions d'accueil 24h/24, SOS Jeunes développe un projet spécifique de plus avec un public particulièrement éloigné de l'aide et du soin depuis 2016. Pour la première fois, nous avons décidé de présenter ces deux actions initiées par SOS Jeunes 24h/24 dans un rapport statistique commun.

Dans cette présentation, nous aborderons des dimensions générales telles que le nombre de jeunes rencontrés, leur genre et leur âge et ce par projet de prévention puis de manière globale. Nous nous pencherons ensuite sur notre activité de base : l'accueil 24h/24. Nous poserons un focus sur les jeunes qui ont été hébergés dans l'entité 24h/24 où à qui nous avons permis d'éviter la rue grâce à notre travail partenarial avec des ONG aux Hub humanitaire (Croix-Rouge, Médecin du Monde, Médecins Sans Frontière, Plateforme de Soutien aux Réfugiés).

Après ses données d'ordre générale, nous nous intéresserons à des éléments plus biographiques. Le premier pose le regard sur leur milieu de vie, en d'autres termes d'où proviennent ces jeunes (famille, institution, rue) avant de venir chez nous ? Cette simple question posée depuis 2004 dans l'entité 24h, nous permet d'observer une évolution sensible dans la pondération des différents milieux de vie du public que nous rencontrons. Cette observation du milieu de vie indique l'évolution du rapport que ces jeunes ont avec leur cellule familiale, censée constituer leur premier soutien.

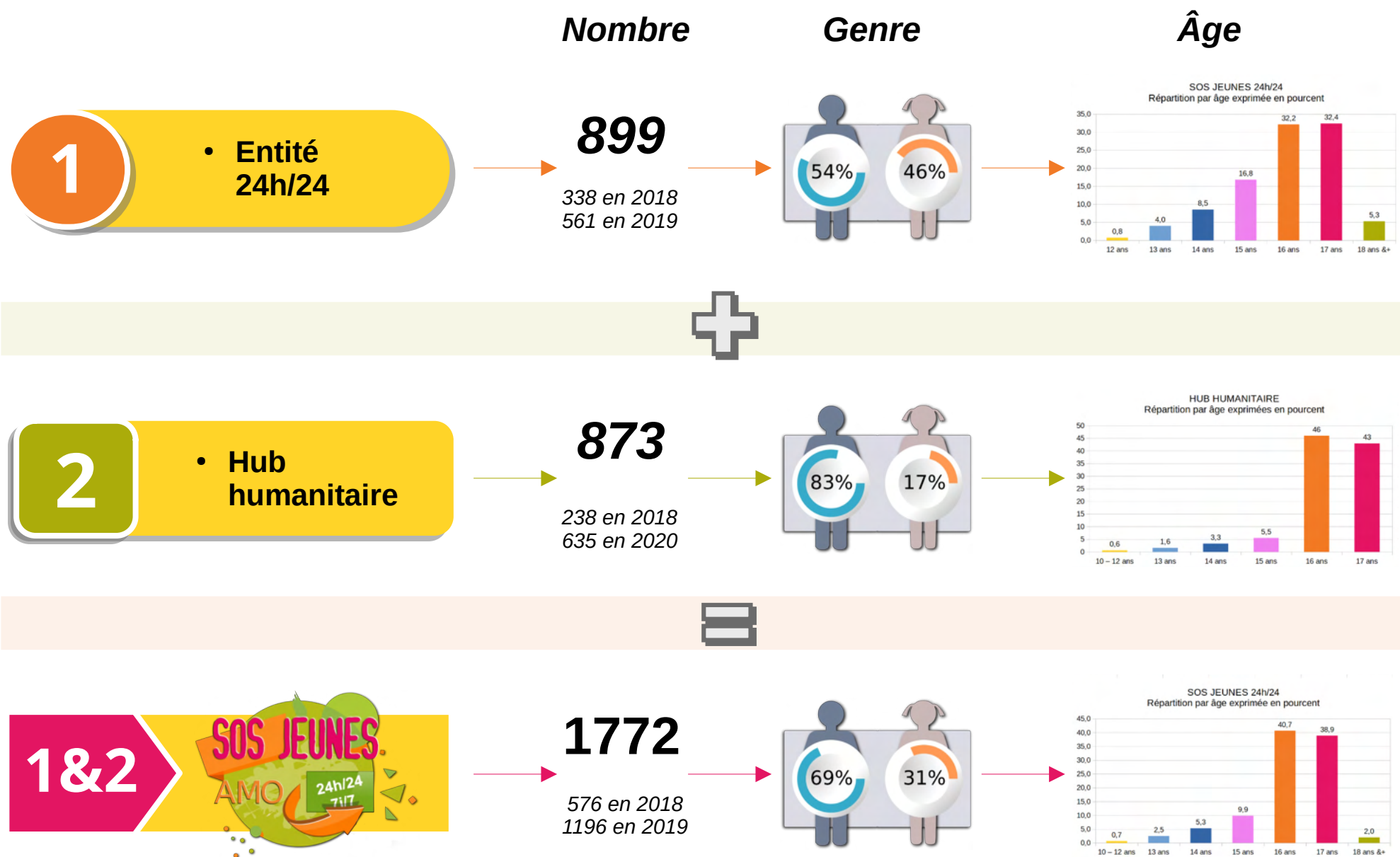
Le second élément biographique concerne le rapport que ces jeunes entretiennent avec l'école. Sont-ils inscrits, en décrochage, en quelle année sont-ils,... ? Mettre le focus sur la dimension scolaire, nous donne une indication du degré d'intégration des jeunes rencontrés au système de socialisation normalement proposé à leur âge.

Le troisième et dernier élément s'intéresse à la question de leur rapport au système d'aide et de soin. Ces adolescents sont-ils en lien où non avec les services d'aide et de protection censés les protéger ? Cette thématique nous permet d'éclairer comment les filets de sécurité sociale jouent leur rôle quand ces jeunes, malmenés par la vie, décrochent.

Il est à noter que pour des raisons inhérentes à la jeunesse du projet Hub, nous ne sommes pas encore en mesure de communiquer l'ensemble des chiffres dont nous disposons pour l'entité 24h/24. Nous pensons tout de même important de faire état de ces 5 données statistiques en l'état. Les deux premières concernent le nombre, le genre, l'âge des jeunes que nous rencontrons, hébergeons, soutenons. Cela témoigne tout à la fois d'un volume d'activité que du sexe et de la précocité des phénomènes de rupture que nous observons. Les trois dernières données nous permettent d'observer leur degré d'affiliation ou de désaffiliation sociale au regard de leur lien avec la famille, l'école et les services d'aide et de soin.



2. Jeunes rencontrés



3. Jeunes hébergés



1 • Entité 24h/24



Nombre de jeunes → **350** jeunes



Nombre de nuits → **1173** nuitées



Moyenne de nombre de nuits / jeune → **3,3** nuits / jeune

Nous accueillons de nuit tout mineur qui vit une rupture avec son milieu de vie qu'il soit familial ou institutionnel. Nous avons une capacité maximale de 4 hébergements simultanément. Nous agissons de manière complémentaire et supplétive. En d'autres termes, nous n'hébergeons les jeunes que lorsque toutes les autres solutions ne peuvent être envisagées dans l'immédiat. Notre cadre impose que nous soyons en mesure de réaliser un hébergement le plus court possible (3 jours maximum). Nous y agissons toujours avec l'accord des personnes concernées. Certaines situations se règlent rapidement (1 à 3 nuits) d'autres non (16 nuits maximum).



2 • Hub humanitaire



Nombre de jeunes → **604** jeunes



Nombre de nuits → **20439** nuitées



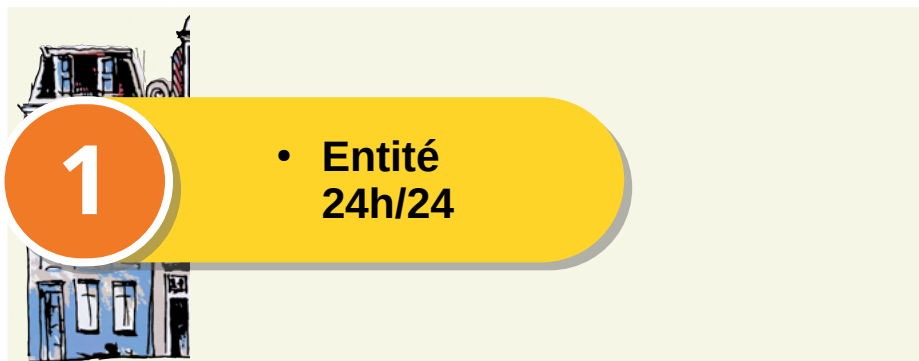
Moyenne de nombre de nuits / jeune → **33,8** nuits / jeune

Le Hub humanitaire constitue un véritable maillage de soutien aux migrants en errance dans notre capitale. 5 organisations (Bruxelles Refugees, Croix-Rouge de Belgique, Médecins Du Monde, Médecins Sans Frontières, Sos Jeunes – Quartier Libre) sont réunies pour apporter un soutien de première nécessité à ces populations éloignées du système étatique d'aide et de soins ; BXL Refugees et la Croix-Rouge organisent l'hébergement, le don de matériel (vêtements, chaussures, sacs de couchage,...) et le suivi social (Bxl Refugees). Médecins Du Monde assure le suivi médical et Médecins Sans Frontières le suivi psychologique. Le dispositif est particulièrement adéquat puisqu'il permet une rencontre de ces migrants centrée autour de leurs besoins grâce à différentes portes d'entrée. SOS Jeunes – Quartier Libre est l'opérateur de l'Aide à la Jeunesse qui accompagne plus particulièrement les MENA identifiés par les différentes organisations qui travaillent au Hub Humanitaire et ailleurs.

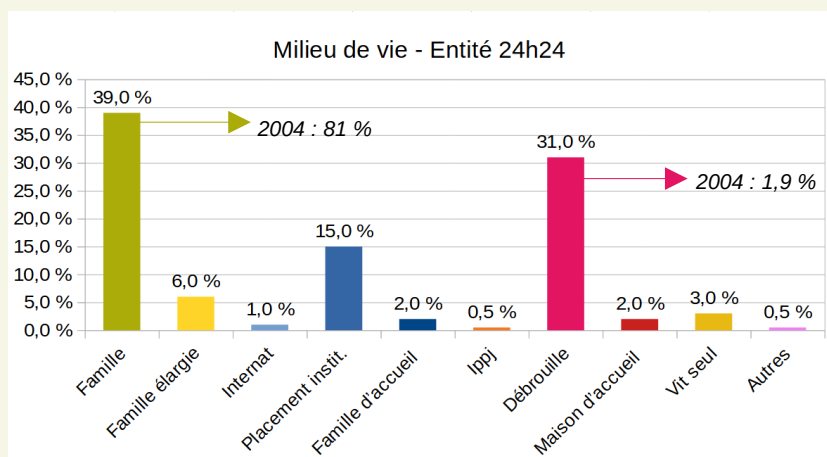
4. Milieu de vie des jeunes rencontrés

1 JEUNE SUR 3

VIT DANS LA DEBROUILLE

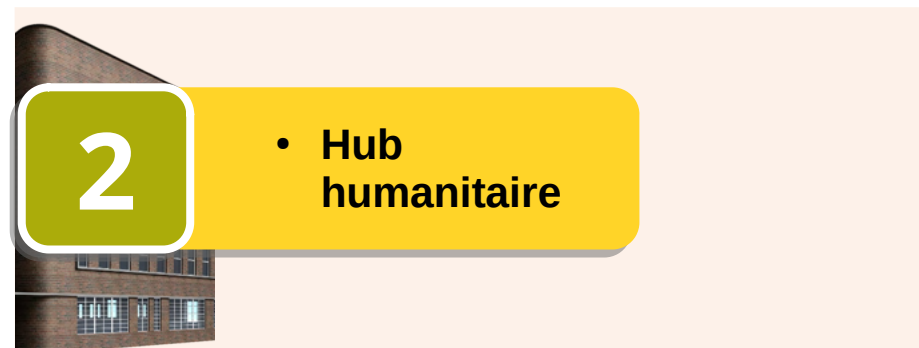


- Entité 24h/24

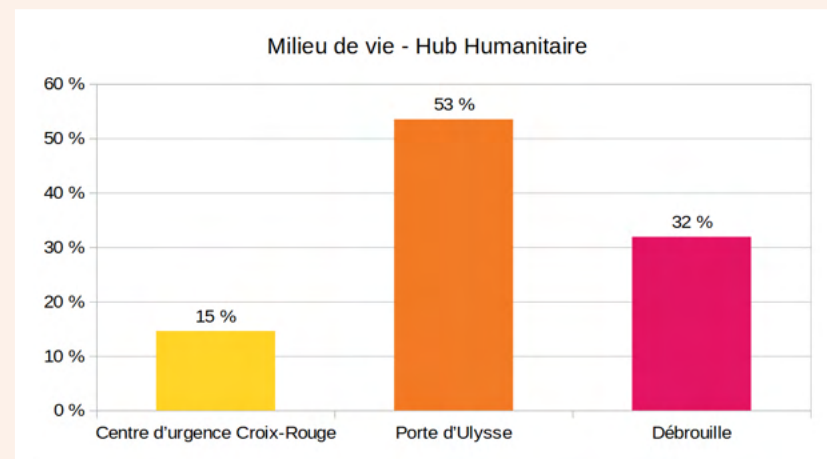


Depuis 2004, c'est à regret que nous constatons que le milieu de vie familial s'érode. Il ne constitue plus actuellement une ressource pour une large majorité des jeunes accompagnés (61%). La logique suppose que le milieu institutionnel prend le relais d'un milieu familial défaillant mais les chiffres de jeunes placés restent assez stables sur la même période.

Par contre, le nombre de jeunes en droit de séjour en Belgique vivant des épisodes de vie de débrouille (réseau, squat, rue) croît d'année en année pour culminer aujourd'hui à près d'un tiers du public rencontré.



- Hub humanitaire



En 2018-2019, la majorité des demandes correspondaient à des besoins primaires (lieu d'accueil, hygiène, nourriture...). À la rue de Trêves, au centre Croix-Rouge, 153 jeunes ont demandé à être accueillis. À la Porte d'Ulysse, 481 jeunes hébergés déclaraient avoir moins de 18 ans. En parallèle à SOS Jeunes, 269 demandes d'hébergements ont été sollicitées. Cela signifie que plus d'un tiers des mineurs étrangers non accompagnés non signalés étaient sans solution d'hébergement. La plupart ont dû se résoudre à dormir dans la rue. Il est important de noter que ces jeunes ne sont pas aidés par des structures étatiques mais par des ONG, des citoyens.

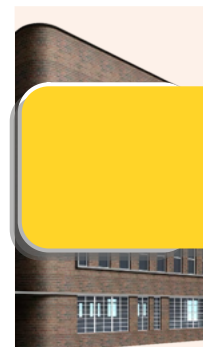
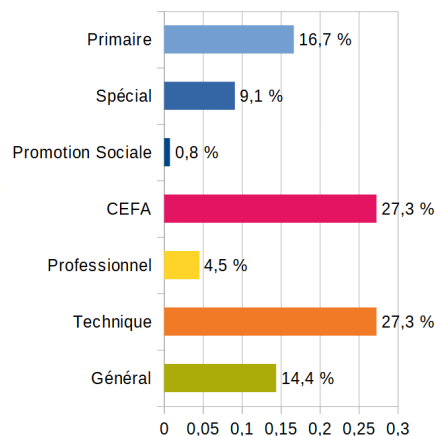
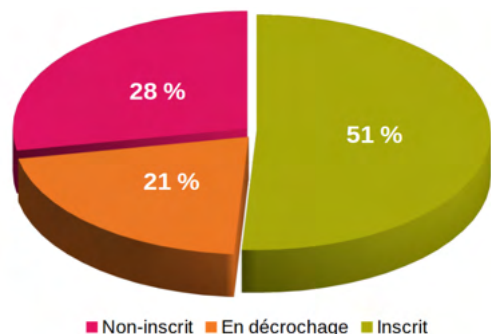
5. Scolarité des jeunes rencontrés

**1 JEUNE SUR 2
N'EST PAS SCOLARISÉ**
**7 JEUNES SUR 10
DECROCHENT**

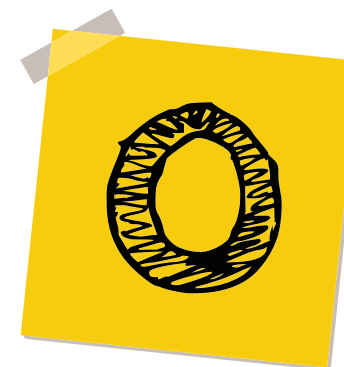


1

- Entité 24h/24



- Hub humanitaire



jeune inscrit dans un processus de formation

Depuis 2013, nous observons toujours une frange importante ($\pm 30\%$) de la population rencontrée dans notre entité 24h/24 qui n'est purement et simplement pas inscrite dans un établissement scolaire alors pourtant qu'ils y sont soumis. À cette proportion de jeunes en rupture totale avec l'école s'ajoute celle des décrocheurs (21%), de ceux qui ne peuvent, pour cause d'absence injustifiée, prétendre à réussir l'année en cours. Ce fait signifie que la moitié des jeunes suivis ne sont pas inscrit dans un processus d'apprentissage et de socialisation normal. Ils vivent dans les replis du système.

Pour accéder à l'éducation, il est nécessaire d'avoir un abri, un entourage, du soutien. Les jeunes migrants que nous rencontrons au Hub ne sont pas en mesure d'accéder à cette sécurité minimale pourtant nécessaire à la mise en œuvre d'un processus de formation. Ils sont placés dans cette situation pour des raisons administratives, politiques et financières car ils sont considérés comme des jeunes en transit (dont la volonté n'est pas de s'installer en Belgique). Cette simple considération les empêche d'accéder à toute aide que devrait pourtant leur apporter notre État.

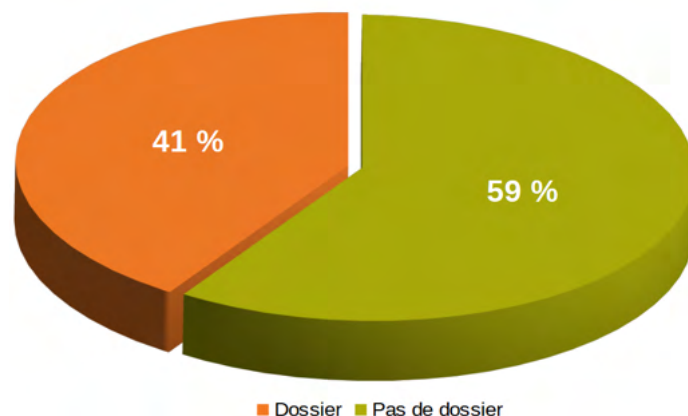
6. Suivi par le système d'aide et de soin.

**6 JEUNES SUR 10
VIVENT UNE RUPTURE AVEC
LA SECURITE
SOCIALE**



1

- Entité 24h/24



Notre fonction est bien souvent paradoxale, car le rôle idéal d'une AMO est de s'inscrire sur un axe préventif. Cependant, l'accueil de nuit constitue notre principale porte d'entrée en matière d'accompagnement. Nos actions individuelles se situent donc très fréquemment en aval de la crise, lorsque la rupture est consommée, et non en amont de la problématique.

Cependant, nous constatons qu'une large proportion de la jeunesse que nous rencontrons est déjà suivie par les services d'aide ou de protection de la jeunesse et que ces adolescents vivent une rupture avec ces services. C'est pour nous le signe, qu'en plus de lieux de socialisation (famille, école) devenus précaires, les filets de sécurité sociale pose également en difficulté.



2

- Hub humanitaire

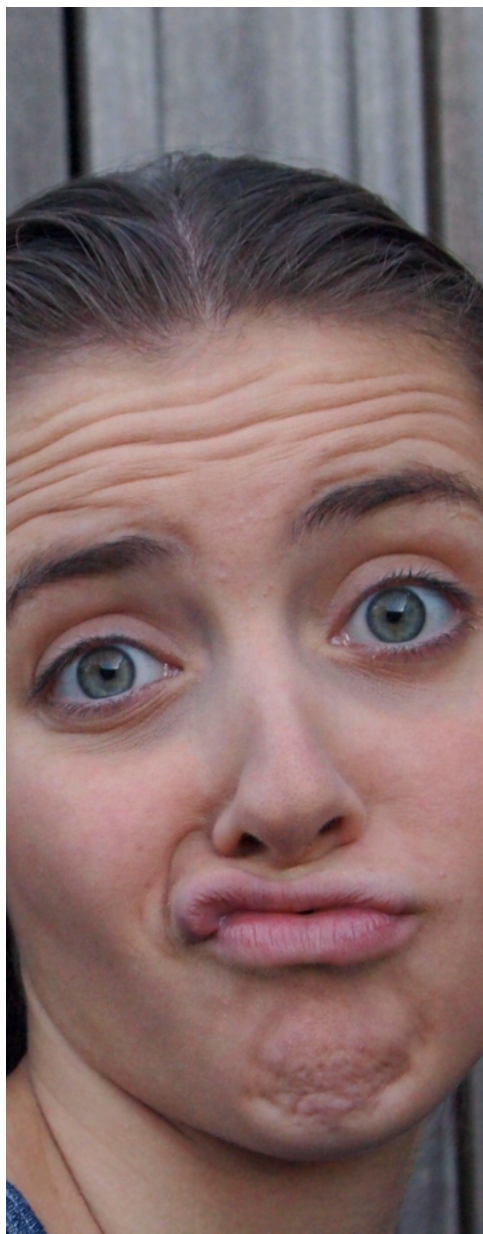
Les jeunes présents au Hub ne sont pas suivis par le système d'aide et de soin étatique parce qu'ils sont considérés comme des migrants en transit. Pourtant grâce à une information de qualité, 11 % d'entre eux ont finalement décidé de s'installer en Belgique. Ces jeunes (non signalés) n'ont aucun droit sur le territoire alors que leurs besoins sont criants en matière d'accès à un logement, à de la nourriture, à une hygiène minimale, à des soins médicaux et psychologiques.

Beaucoup de demandes d'ordre socio-juridiques ont été formulées notamment pour des mineurs ou des membres de leur entourage qui se sont retrouvés en centre fermé, pour des mineurs s'étant fait prendre leurs affaires (sacs ou téléphone) lors d'arrestations policières, des demandes d'informations sur la procédure d'asile, des demandes pour le rétablissement des liens familiaux, des demandes de collaboration avec des acteurs présents à Calais pour une meilleure prise en charge du MENA.

Selon Médecins Du Monde, 98% des MENA reçus en consultation médicale n'avaient aucun accès aux soins de santé de première ligne c'est-à-dire aucune prise en charge des soins de médecine générale ou à l'hôpital (hors urgences).

Pour Médecins Sans Frontières, la question de la santé mentale est particulièrement importante pour ce public fragilisé. A ce stade, nous pouvons parler du seul constat chiffré en la matière par SOS jeunes – Quartier Libre qui a orienté 12 jeunes vers les services de santé mentale de Médecins Sans Frontières.

7. Et les droits de l'enfant dans tout ça ?



En son article 2, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) met en lumière un principe de non-discrimination. Cependant, les violences visibles et invisibles sont en croissance dans notre société en panne de modèles de redistribution collective efficace des ressources. Couplé à une responsabilisation individuelle des problèmes sociaux, ceci a pour effet que les désaffiliations qui s'en suivent sont observées de manière plus saillantes.

Nous pouvons nous questionner sur l'application de ce concept phare de la CIDE. Œuvre-t-on dans l'intérêt supérieur de ces enfants (Art. 3) ? Nous ne pouvons malheureusement répondre par l'affirmative. Il est de plus en plus rare de rencontrer des jeunes dont les droits les plus élémentaires sont respectés (accès au logement, à la nourriture, aux soins, à l'aide sociale, à l'instruction,...). Le droit à la survie et au développement font pourtant partie intégrante de la CIDE (Art.6).

Ils sont très souvent confrontés à la discrimination parce qu'ils sont simplement jeunes, qu'ils éprouvent de grandes difficultés d'intégration à la vie sociale, qu'ils ne collaborent que difficilement avec les structures censées les soutenir, qu'ils émargent du CPAS, qu'ils sont sans papiers, qu'ils ne sont pas insérés ou encore qu'ils n'ont plus de liens familiaux. Ils se perçoivent victimes de jeux de « ping-pong » entre les institutions dans lesquelles le sentiment qui transparaît est celui de la déresponsabilisation de chaque acteur. Ce phénomène renforce leur isolement. Ils sont confrontés à l'hétérodoxie des pratiques au sein même des institutions. Ils n'en comprennent pas les rouages et encore moins l'articulation des structures entre elles. Il y existe un réel fossé entre leurs réalités et les attentes des services.

Dans nos statistiques sur la scolarité, plus de 50% de laissés pour compte ne peuvent purement et simplement pas exercer leur droit à l'instruction. A ces jeunes sans affiliation scolaire viennent s'ajouter ceux qui sont en décrochage. Ils représentent près de 21% du public qui fréquente notre organisation.

Ces jeunes se retrouvent souvent à ne même plus être considérés dans les demandes qu'ils peuvent formuler (CIDE - Art. 12). C'est l'impasse et un tiers aidant devient indispensable pour démêler les nœuds dans lesquels les acteurs sont intriqués. Lorsqu'il s'agit de migrants, les problématiques de l'exil, du droit de séjour viennent se superposer aux autres couches de difficultés.

Lorsque cela concerne des jeunes majeurs, la société n'arrive toujours pas à leur offrir un cadre sécurisant. Même s'ils sont considérés comme des adultes au regard de la loi, ils demeurent très fragiles. Même si leurs comportements peuvent sembler paradoxaux, ils demeurent en recherche de protection morale, physique et matérielle de la part des adultes, des institutions et de la société en général.

L'ensemble de nos constats démontrent qu'il existe, en Fédération Wallonie-Bruxelles, des manquements graves aux engagements pourtant ratifiés par la Belgique en 1989 dans cette convention si chère au secteur qui est le nôtre.

C. Nos projets de terrain



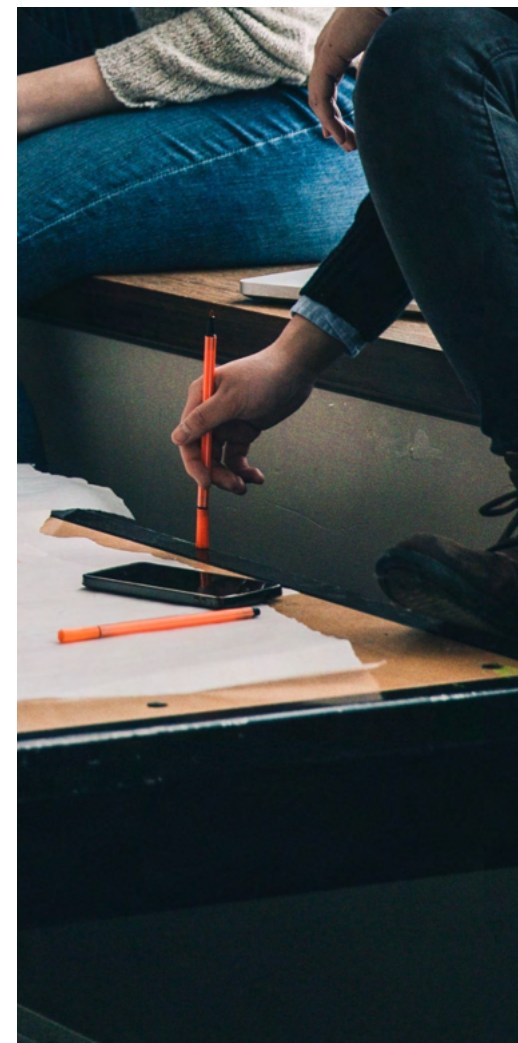
1. Pourquoi des projets de terrain ?

En parallèle de nos actions de soutien aux personnes, nous avons toujours éprouvé le besoin de réserver une part de notre travail à la réflexion, à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets apportant une réponse globale aux problématiques individuelles les plus fréquentes. En plus d'ancrer nos actions sur notre observation de terrain, nous concevons nos projets dans un travail en réseau impliquant systématiquement les personnes concernées.

Notre service un observatoire privilégié des problématiques de rupture d'une frange de la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous sommes souvent confrontés aux manques de réponse adaptée pour aider ces jeunes en difficultés et devons continuellement chercher des solutions pour accompagner, soutenir, interpeller.

Toute notre organisation participe à la réduction espérée de ces phénomènes de décrochages divers au travers des 10 projets que nous allons présenter maintenant. En demeurant ambitieux mais réaliste, notre service a comme priorités en terme de projets de terrain :

- la création de lien au travers d'activités individuelles et collectives menées par la cellule « pré-texte » et l'Espace Parents ;
- la prévention des ruptures familiales au travers d'actions de sensibilisation, menées par le projet « Ruptures » ;
- la prévention des ruptures de lien scolaire au travers d'actions menées par le Service étude ;
- la prévention des ruptures lors du passage à la majorité des plus vulnérables (SOLOPRI ; Capuche,) ;
- la prévention des ruptures d'aide aux mineurs étrangers les plus éloignés du système d'aide et du soin au travers notre participation au Hub Humanitaire.
- L'indignation, face à la récurrence de situations ne trouvant pas de solutions adéquates, nous pousse à agir sur un autre plan. Notre organisation a le devoir d'interpeller sur base des observations qu'elle opère sur le terrain et auxquelles elle ne trouve pas d'issue positive. Pour ce faire, nous participons à des interpellations directes, des recherches-actions (dernière en date : Philia+). Nous intervenons dans les médias, dans des colloques, en lien avec les problématiques que nous rencontrons pour en être la caisse de résonance. Nous nous associons à d'autres pour apporter une réponse structurelle à la problématique abordée (Jeunes en errance, Interpell'Action).



2. Espace Parents



38% de nos accompagnements concernent des jeunes en fugue où exclus de leur famille pour des raisons diverses et variées. Même si ce phénomène touche toute les couches de la société, nous constatons que les parents dont les ressources sont les moins importantes sont les moins bien outillés pour exercer dans les meilleures conditions leur parentalité.

Les parents les moins bien outillés, souvent isolés, sont plus à risque que d'autres mieux dotés, de ne pas correctement gérer les affres de leur parentalité. Les femmes isolées issues de l'immigration sont particulièrement touchées par l'isolement social. Ce dernier a un impact indéniable sur les ressources sociales, culturelles dont elles disposent pour assurer au mieux l'éducation de leur(s) enfant(s).

En 2016, SOS Jeunes 24h24 décide d'initier un groupe de soutien à la parentalité en ouvrant un espace d'accueil et d'échange entre parents leur laissant libre choix de ce qu'il vont pouvoir faire de ce moment partagé.

Les membres du groupe décide d'échanger sur parentalité puis propose de travailler par l'écriture à chercher ce qu'il y a d'universel dans cette fonction. La dynamique impulsée par les mamans, soutenue en 2018 par le P.C.I, a mené à diverses rencontres culturelles, de nombreux ateliers d'écriture avec des professionnels donnant lieu à la production d'un livre et d'un CD : "Tous parents, Tous différents". Une présentation à la bibliothèque communale d'Ixelles où les mamans ont mis en scène leurs témoignages autour notamment d'une bibliothèque vivante, de lecture de texte et de rencontre avec l'ensemble des personnes présentes.

Depuis 4 ans maintenant, nous accompagnons un groupe de femmes issu de l'immigration dans un travail de valorisation de leur ressource. Cette démarche leur qui permet de se questionner, de s'ouvrir d'avantage à l'altérité, de se situer dans une compréhension multipolaire de l'univers dans lequel elles évoluent

Il s'agit d'une démarche de co-construction où ces femmes partagent leur vécu et élaborent un cheminement qui leur est propre. Elles sont présentes dans l'ensemble du dispositif qu'il s'agisse de conception, de rédaction de l'appel à projet, de réalisation de traces de l'expérience (livre, CD,...), d'actions de diffusion des productions.

En parallèle de l'expérience de valorisation de leurs ressources, ces femmes sont mieux outillées, elles participent d'avantage à la vie scolaire de leur(s) enfant(s), elles ont trouvé de nouveaux projets en s'appuyant sur de nouveaux réseaux sur lesquels elles se sont appuyés pour continuer à avancer.



3. Activité prétexte



La question de l'accroche avec les publics les plus en marge est cruciale pour tisser les liens de confiance nécessaires à l'élaboration d'un travail de prévention éducative de qualité. Dans leur histoire, ces jeunes ont vécu plusieurs expériences traumatiques avec les travailleurs sociaux. Il est donc essentiel de trouver des moyens d'établir des relations fondées sur le respect de l'autre et la valorisation des ressources des jeunes concernés.

Depuis une quinzaine d'années, SOS Jeunes développe une action favorisant la rencontre des professionnels et des jeunes les plus vulnérables dans un cadre permettant aux uns et aux autres de se découvrir autrement. Il ne s'agit plus à proprement parlé d'une action communautaire (ancien vocable) mais elle est maintenant intégrée à la prévention éducative depuis la dernière réforme de notre cadre d'intervention en 2019. L'un des pans de la prévention éducative est enfin consacré à des dynamiques collectives. Nous indiquons cependant cette action dans le cadre de notre diagnostic social car les activités prétextes constituent le socle indispensable à un travail de prévention (éducative et sociale) avec les jeunes désaffiliés.

Nous maintenons cette activité car elle fait maintenant partie de notre ADN et demeure fondamentale à la mise en œuvre de nos actions éducatives et sociales. Au regard des difficultés du public cible, nous sommes ouverts à des actions individuelles et collectives. Concrètement, nous organisons des activités d'expressions (chant, impro,...) et sportives (boxe, salle de fitness,...) à la demande ou en fonction des besoins.

La majorité des jeunes sont bruxellois et généralement non scolarisés. Souvent isolés, ils ont un parcours d'errance, émaillé de ruptures multiples et, pour qui les liens avec la famille, l'école, le réseau, les institutions du secteur de l'aide à la jeunesse sont fragiles. Ces jeunes présentent des difficultés économiques et sociales en termes d'accès au logement, à l'école, à la culture, aux loisirs, à la formation,...

170 jeunes ont participé à 32 activités collectives organisées de 2016 à 2018, bien plus on pu profité de moments en individuel. Ces activités rencontrent un réel succès auprès des garçons et des filles. La majorité de ces jeunes ont entre 16 et 18 ans mais le plus jeune avait 14 ans et les plus vieux avaient 20 ans.

Les jeunes sont systématiquement impliqués dans les activités qu'il s'agisse de la conception, de la réalisation et de l'évaluation.



4. Rupture

PREVENTION DE LA RUPTURE DE LIENS FAMILIAUX

En 2018, 50% des filles et 60% des garçons rencontrés ont au minimum connu une fugue familial sur l'année écoulée. 49% des filles et 48% des garçons ont au moins vécu une exclusion familiale sur cette même période.

La même année 56% des filles ont au moins vécu une fugue institutionnelle et 68% des garçons En ce qui concerne les exclusions institutionnelles, elles touchaient 32% de filles et 62% de garçons. Hors public Mena, 67% des jeunes viennent de Bruxelles, 30% des provinces wallonne et 3% d'Europe.

Fugue.be



L'accueil de nuit propre à notre entité fait de nous un observatoire privilégié des phénomènes de fugue et d'exclusion familiale et institutionnelle. La prévention sociale des ruptures de lien de socialisation primaire constitue l'axe préventif directement en lien avec l'objet de notre AMO reconnue pour son accueil 24h/24. Il est donc nécessaire de réaliser un travail de prévention de ces ruptures. Comme annoncé ci-dessus, nous rencontrons des jeunes provenant de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Nous avons initié en 2004 puis lifté en 2016, le seul site francophone dédié spécifiquement à la question de la fugue où nous proposons notamment un onglet "trouver de l'aide" qui localise sur la Fédération le service partenaire le plus proche pour aider la personne qui le souhaite.

Nous réalisons également, grâce à un jeu spécialement conçu par l'équipe, des animations en milieu scolaire permettant d'aborder ces questions de rupture de liens avec les jeunes pour les sensibiliser, les informer, leurs faire prendre d'autres posture que la leur par le jeu de rôle.

Nous mettons l'accent sur le renforcement de nos collaborations avec nos partenaires au travers de rencontres d'échange et de partage d'outils ainsi que sur le développement des activités en milieu scolaire. Nous réfléchissons à l'idée d'inclure un volet harcèlement dans nos animations, source de rupture parfois plus définitive.

Lors des animations en milieu scolaire, l'avis des jeunes sur notre approche est systématisée en vue de nous aider à objectiver l'efficacité de notre approche et d'évaluer annuellement (au moins) notre méthodologie d'intervention.

Les témoignages des jeunes et de familles nous semblent nécessaires car ils permettrons de nourrir le site internet par des personnes racontant leurs expériences. Cela nous semble pertinent pour rendre notre cyber-prévention plus vivante.

5. Service Étude

PREVENTION DE LA RUPTURE DE LIENS SCOLAIRES

47% du public mineur rencontré (hors Mena) est en décrochage avec le milieu scolaire. 27% des jeunes ne sont pas inscrits et 20% sont en décrochage sévère (élève libre) alors que pourtant l'école est obligatoire pour ces adolescents. Nous voyons aussi les professeurs débordés, démotivés par impuissance face à l'ampleur de la tâche qui leur est implicitement confiée.

Face à ce constat alarmant sur l'intégration des publics vulnérables dans le milieu scolaire, il semble normal de contribuer pour une AMO à la lutte contre le décrochage scolaire.

L'école patine et n'a pas toujours le temps, l'énergie nécessaire à dépenser pour proposer une pédagogie plus inclusive et participative pourtant souvent source de progrès pour l'ensemble des acteurs du système scolaire.

Il y a près de 20 ans, l'idée d'inclure dans l'équation des intervenants AMO à l'école qui animent et accompagnent des classes du secondaire dans des projets coconstruits avec une vocation service à la collectivité, associé aux apprentissages scolaires a germé pour répondre aux défis de l'accrochage scolaire.



Le Service étude est créé depuis plus de quinze ans et collabore avec succès dans deux écoles à discrimination positive de la commune d'Ixelles.

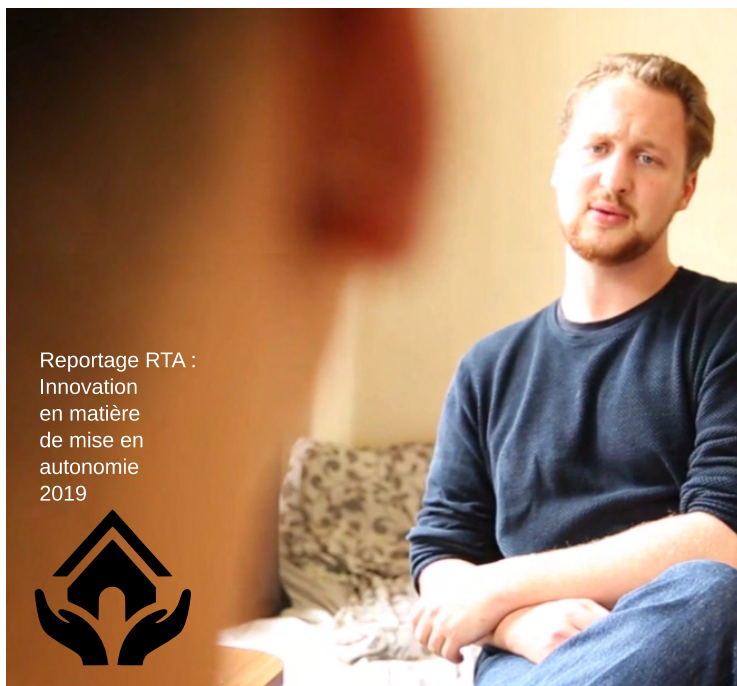
Nous décidons de continuer l'initiative même si celle-ci se réalise sur fond propre et mériterait au regard de ses succès d'être essaimée dans d'autres associations, voir même d'être intégrée aux dispositifs scolaires comme moyen efficace de lutte contre le décrochage scolaire.

Depuis les origines du projet, nous demeurons attentifs à coconstruire avec les professeurs mais aussi avec les élèves les thèmes des projets que nous menons. Nous réajustons en continu nos actions par un processus d'évaluation régulière des actions en cours avec l'ensemble des acteurs concernés.

Les jeunes sont incontournables dans le dispositif et leurs demandes, leurs besoins, leurs envies sont l'un des moteurs essentiels des projets qu'ils alimentent en permanence. C'est d'ailleurs une des clés de réussite car les jeunes sont, à notre avis bien plus acteurs de leur apprentissage que dans des enseignements de type frontal (ex cathedra).

6. Soutien en logement privé

ACCOMPAGNEMENT A L'AUTONOMIE



Reportage RTA :
Innovation
en matière
de mise en
autonomie
2019



La question de l'autonomie est une question centrale d'autant plus quant il s'agit d'individus qui ne souhaitent plus de suivi par les structures mandantes et que ces dernières se trouvent placées dans une impuissance à initier un programme d'aide idoine pour le jeune concerné. Près de 440 jeunes rencontrés entre 2018 et 2019 ont entre 16 et 19 ans. Sur ces 432 jeunes, 115 cherchent effectivement à développer ce type de projet. Nous accompagnons 75 d'entre eux vers des structures étant en mesure de les soutenir. Sur les 40 jeunes restants en demande, nous avons pu en accompagner 6 en logement avec l' AIS et 4 en logements privés.

A SOS Jeunes 24h/24, nous observons que l'accompagnement à l'autonomie par des services non-mandatés peut être une alternative pour sortir de l'ornière et poursuivre malgré tout un travail d'accompagnement dans l'intérêt supérieur de ces adolescents. De fait, nous travaillons à la demande de ces jeunes qui sont maître de leur choix, véritablement acteurs de leur propre vie, ce qui modifie leur perception de la relation avec les professionnels et leur permet d'accepter d'être aidé.

Depuis de très nombreuses années (20 ans), SOS Jeunes 24h/24 participe à un projet de logement de transit avec l' AIS Habitat et Rénovation. Outre la gestion du partenariat avec l' AIS, l'équipe du projet met en place des outils pour coller le plus possible aux besoins du public et aider les membres de l'équipe dans leur travail d'accompagnement à l'autonomie. Dans le cadre de la Maison Capuche (voir pg suivante) l'équipe du projet travaille à l'élaboration du projet éducatif de ce nouveau projet d'autonomie avec les membres de l'équipe d'Abaka (également partie prenante) et ce, en lien étroit avec le CA de Capuche Asbl.

Dans le cadre de la réflexion sur les outils propres à l'accompagnement à l'autonomie, les collègues actifs dans ce groupe de travail sont très régulièrement amenés à faire le point avec les jeunes sur ce qui fonctionne ou pas en vue d'améliorer notre offre de service. Dans le cadre du partenariat avec l' AIS, les membres du groupe sont également amenés à rencontrer les acteurs jouant le rôle de propriétaire afin de chercher à ajuster nos actions au contexte de l'ensemble des acteurs concernés dans l'intérêt des jeunes et du partenariat.

En parallèle, les jeunes de SOS Jeunes et de Abaka vont participer à l'élaboration du projet éducatif de la Maison Capuche (Cf pg suivante).

7. Capuche Asbl

Depuis 2010, Abaka et SOS Jeunes sont partenaires dans une réflexion sur l'accompagnement des jeunes exclus du système notamment articulée autour d'une recherche action sur les conséquences du passage à la majorité pour ces jeunes que les associations accompagnent de plus en plus régulièrement. En 2016, Solidarité Logement, Abaka et SOS Jeunes 24h/24 se rencontrent avec le même constat : un manque de logement accompagné pour les jeunes les plus précaires. En toute fin d'année, il décide de créer une nouvelle Asbl pour répondre à cette problématique.

Si un manque existe, l'AMO peut participer transitoirement à la mise sur pied d'une initiative nouvelle afin de répondre au besoin identifier et donc in fine apporter une aide opérationnelle au problème posé aux jeunes. En ce sens, SOS Jeunes 24h/24 a considéré important de participer à la mise en œuvre de cette structure ouverte sur d'autres secteurs que le nôtre ayant pour but de favoriser l'accès au logement des jeunes en marge.

A ce stade, l'Asbl Capuche a permis l'achat par Solidarité Logement d'un bâtiment, géré par une AIS partenaire, à destination du public jeune appelé Maison Capuche qui permettra dès 2021 d'accueillir un projet de logement communautaire associant deux jeunes affiliés à deux jeunes en marge accompagnés par Abaka et SOS Jeunes.

En parallèle depuis 2018 grâce à des fonds hébergés à la Fondation Roi Baudoin et à Solidarité Logement, Capuche développe une aide financière permettant la constitution d'une garantie locative pour les jeunes (16-25 ans) dont les ressources ne sont pas suffisantes pour accéder aux marché locatif.

Dans les prochains mois, nous allons coconstruire les premiers jalons concrets de la philosophie de la Maison Capuche en associant les jeunes d'Abaka et de SOS Jeunes 24h/24 à l'élaboration du projet éducatif pour ajuster nos modes d'accompagnement à leurs besoins. Dans le futur, les habitants seront également partie prenante dans les organes permettant au projet de fonctionner

Pour assurer ses deux missions actuelles, l'Asbl Capuche cherche des fonds auprès de différents financeurs. Elle cherche maintenant à assurer la pérennité de l'activité. Pour ce faire, il est important qu'elle se dote de personnel spécifiquement dédié à la gestion des garanties locatives ainsi qu'à l'animation du collectif des habitants du futur projet de logement.



8. Plan Mena

En 2018/2019, près de 900 jeunes sont considérés comme hors cadre par notre État et transitent donc par le Hub humanitaire et les différents services de la Plateforme de soutien aux réfugiés. En 2016, aucun service dédié aux mineurs n'était présent au Hub humanitaire. Il paraissait important à l'ensemble des opérateurs qu'un dispositif souple soit mis à disposition pour aider ces jeunes en grande souffrance dans le no man's land où ils sont immergés.

La question migratoire des mineurs non-accompagnés est maintenant bien connue par tous depuis plus de 20 ans. A chaque vague migratoire, de nouvelles manières de qualifier ces mineurs (demandeur d'asile ou non en 2010, migrant ou transmigrant en 2016) permettent de justifier l'inaction des pouvoirs publics fédéraux par rapport à la frange définie comme hors cadre. Dans cette nouvelle typologie (migrant et transmigrant), une portion encore plus grande du public n'est pas prise en charge de notre État

Depuis 2016, fort de sa volonté de se rendre accessible aux publics les plus vulnérables, SOS Jeunes a orienté l'essentiel de ses forces vives dédiées aux Mena vers les structures (ONG, mouvement citoyen) qui réalisent le travail qui devrait pourtant être fait par l'État.

D'abord par de maraude au Parc Maximilien, puis à l'intérieur du Hub (accueil de jour), puis à la Porte d'Ulysse (accueil de nuit), puis à la Sister House pour rencontrer les jeunes filles souvent moins accessibles, puis enfin dans les familles hébergeuses. Nous sommes entré officiellement dans le SteerCo (organe de gestion du Hub) depuis octobre 2019 et Médecin du Monde, la Plateforme citoyenne et SOS Jeunes 24h/24 réclament que des rencontres sur le sujet de l'accueil de ces publics soient initiées par notre Ministre de tutelle avec l'ensemble des acteurs.

Un nombre certain de mineurs vivent encore à la rue. Ces jeunes n'ont aucunement confiance en l'adulte surtout s'il représente une institution. C'est pour cette raison que nous ne sommes pas encore en mesure de les impliquer d'avantage dans les démarches de recommandation. Cependant, nos échanges quotidiens avec eux nous indique entre autre que les passeurs leur ont souvent donnés de fausses informations sur leur possibilité de séjour en Belgique. Cela demande du temps pour les déconstruire et suppose parallèlement que leurs besoins primaires soient assouvis.

PREVENTION DES RUPTURES DE SOIN

à la une 5

MIGRATION SOS Jeunes face au dilemme des migrants mineurs



Partant de ces faits, nous avons réfléchi à la création d'un lieu associant un accompagnement social et un accueil de nuit sans obligation de signalement. Ce nouveau dispositif serait à même de comprendre et de répondre aux besoins de ces mineurs tout en leur offrant une information de qualité et des orientations possibles.. Nous avons suggéré « La Maison des MENA », dont le public cible serait les MENA non signalés et les MENA déboutés.

Vulnérabilités des mineurs rencontrés au Hub

- **Arrestation et détention en centres fermés** (souvent arrêtés lorsqu'ils sont en groupe, avec des majeurs) lorsque la police ne les considère pas mineurs
- Témoignage de **viols** des filles et des garçons tout au long de la route de l'exil, jusqu'en Belgique (conséquences sur santé mentale et physique)
- Problème de **santé** des filles qui ont subi des abus en Libye (IVG, etc)
- Mineurs qui se retrouvent mères suite à des **abus sexuels** ou par manque de protection et suivi médical
- Vie en rue rend vulnérables face à tous types de maladies (question de la **santé publique**). Nous avons fait quelques accompagnements au FARES notamment pour des cas de **tuberculose**.
- Témoignage de **réseaux de prostitution** : nous avons rencontré lors de nos permanences de nombreuses jeunes filles venant essentiellement d'Éthiopie ou d'Érythrée, dont la vulnérabilité se traduit notamment par les conséquences psychiques et physiques des abus sexuels subis.
- Témoignage de **travail au noir** et de **traite des êtres humains**
- **Influence** importante de majeurs **sur les choix opérés** par les mineurs,
- Jeunes isolés particulièrement **fragilisés par la vie en rue**,...

Le Soir - 30/09/2019



Droits

Santé

Sécurité

9. Philia+

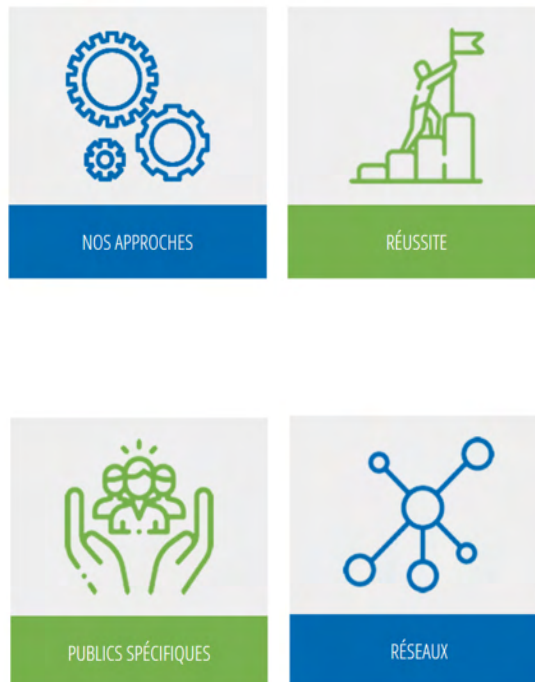
INTERPELLATION

RECHERCHE ACTION COLLABORATIVE



30% de notre public (hors Mena) est en demande d'autonomie. Il s'agit le plus souvent de jeunes en situation de désaffiliation dont le parcours est émaillé de rupture avec les systèmes d'aide et de soins. Notre pratique nous montre qu'une prise en charge différenciée, fondée sur la mobilisation des ressources de l'individu, est plus adaptée pour les accompagner. Cette approche spécifique, fondées sur le Développement du Pouvoir d'Agir, n'est pas encore suffisamment enseignée dans les écoles qui préparent les futurs professionnels de l'intervention sociale.

Dans le souci de prévention des ruptures de lien des jeunes avec le système d'aide et de soins, il paraissait important de contribuer à faire émerger des pratiques sociales plus inclusives, centrées sur le développement de l'individu car elles portent leur fruit. Elles tendent à permettre à chacun de trouver en fonction de son contexte, de ses besoins et de ses qualités, une manière d'exister, d'être autonome. Elle permet au travailleur social de sortir du prêt à penser pour se centrer l'accompagnement d'un individu qui s'autodétermine.



En 2018, SOS Jeunes 24h/24 est entré dans un projet Erasmus+ avec 5 pays (France, Allemagne, Portugal, Roumanie et Belgique). Il s'agit d'une recherche action collaborative (chercheur, étudiant acteurs sociaux jeunesse et jeunes concernés par l'aide et le soins) qui vise à doter les écoles sociales d'outils pédagogiques permettant aux étudiants de mieux appréhender les enjeux des jeunes qu'ils seront amenés à accompagner, ainsi que d'être sensibilisés à l'approche centrée sur le Développement du Pouvoir d'Agir des individus et des collectivités.

Un projet de recherche action collaborative se fonde par principe sur un processus qui croise les points de vue de l'ensemble des acteurs concernés par la problématique étudiée. Un groupe de jeunes qui fréquente régulièrement Sos Jeunes 24h/24 a participé à l'ensemble des focus groupes organisés en Belgique par HE2B Defré pour préparer les modules de formation. Des travailleurs de l'association ont fait de même. Jeunes et intervenants ont également participé aux 2 semaines d'expérimentation des modules de formation concoctés par les chercheurs. Ces semaines ont eu lieu à Lisbonne et à Perpignan avec d'autres jeunes accompagnés de professionnels ainsi que des étudiants, tous venus des autres pays pour donner un avis sur ce qui fut produit.

Ces jeunes et d'autres continue maintenant à travailler pour le projet en nous aidant à réaliser des films qui serviront de supports pédagogiques au module de formation. Pour certains, ils nous aideront à faire connaître ces outils en Belgique et à l'étranger auprès des acteurs scolaires et des professionnels déjà en activité.

10. Interpell'action

INTERPELLATION

RECHERCHE ACTION COLLABORATIVE

En 2018, l'ensemble des AMO bruxelloises partageait en collectif le même constat issu de leurs observations de terrain. Toutes pointaient tant une aggravation des situations de précarité vécues par les jeunes, les familles qu'elles accompagnent que une tendance lourde à la responsabilisation individuelle des problématiques sociales. Dans certains cas, on constate même le refus d'accès à des droits pourtant élémentaires pour le public le plus en marge.

Dans le cadre de la prévention générale de l'Aide à la Jeunesse (notamment inspirée de Bourdieu), il est fondamental d'observer les violences invisibles (symboliques, structurelles, ordinaires,...) subies par nos publics.

Si nécessaire, nous nous devons également d'en être le porte voix vers les autorités dans le but de prévenir l'émergence significative de violences visibles retournées en réaction par ceux qui ont été victimes des violences invisibles.

De fil en aiguille est venu l'idée de travailler avec les membres des équipes de terrain qui le désiraient pour relayer ces constats à la société civile, sans doute, peut consciente de ces enjeux sociaux ainsi qu'à la sphère politique. Ce groupe de travail avait pour mandat d'organiser une mission d'interpellation au sens le plus stricte de notre arrêté d'application. Un processus participatif inter AMO a vu le jour avec comme première deadline, les élections fédérales 2019 ou diverses actions incluant une pluralité d'acteurs ont permis de médiatiser les réalités de nos publics.

Dans la première phase, il a paru pertinent au groupe de travail d'interroger (enquête et témoignages) des travailleurs d'AMO et d'autres secteurs en lien avec la jeunesse afin de vérifier les constats des AMO sur l'ensemble de la Fédération. Les besoins de l'enquête nous ont amené à rencontrer le Cérises, centre de recherche en travail social de HE2B Defré pour nous aider à analyser les données. La sphère politique régionale a été invitée à débattre des résultats alarmants de cette enquête et ont été invités à se positionner concrètement après les élections de 2019.

Après cette première étape, le triennat 2020-2023 sera placé sous le signe de la participation active des publics concernés. Actuellement, nous travaillons tant à la récolte de leur parole qu'à la constitution de groupe de pairs pour participer à une journée d'échange en novembre 2020 avec les politiques, les acteurs sociaux et les chercheurs en vue de dégager conjointement des pistes de travail concrète dans l'intérêt de la collectivité.



11. Jeunes en errance

INTERPELLATION

RECHERCHE ACTION COLLABORATIVE

LE FORUM - Bruxelles ...
contre les inégalités
hier à 09:30 • 🌐

#lesincasables

Ce sont des phrases qui changent la vie. Celles du père, de la mère, de l'agent de police, de l'éducateur ou du juge. Ce sont des phra... [Voir plus](#)



Un nombre certain de jeunes rencontrés à SOS Jeunes 24h/24 est en risque de désaffiliation sociale ! 80% du public hébergé est déjà bien connu des services d'Aide ou de Protection et vit, au moins, une première rupture dans sa prise en charge.

En 2018 33% du public mineur (hors Mena) a déjà vécu un ou plusieurs épisodes de vie en rue lorsque l'aide mandatée tarde ou se délite. Il est à noter que depuis 2004, ce chiffre est en augmentations constante. En 2004, seul 1,8% de jeunes vivaient cette situation. Il s'agit d'une atteinte grave à leurs droits ayant une incidence lourde sur leur développement.

L'impuissance dans laquelle les services classiques sont placés suppose qu'il soit nécessaire de réfléchir et de mettre en œuvre de nouveaux dispositifs, plus en adéquation avec la réalité, les besoins, les trajectoires de ces jeunes aux parcours souvent complexes. De plus une approche intersectoriel fondée sur la libre adhésion des jeunes est essentiel tant en fonction de leur profil spécifique que de leur âge souvent proche de la majorité (aide à la jeunesse, aide aux adultes).

Sous l'égide du Forum Bruxelles contre les inégalités, avec le soutien du délégué général aux droits de l'enfant, le Méridien, La ligue de santé mentale, L'îlot, Le CEMO, Abaka et SOS jeunes 24h/24 avec d'autres partenaires qui sont en cours d'inclusion (ex : les MADO bruxelloises, planning familial,...) veulent ouvrir un centre d'accueil de jour (16-25) favorisant l'accroche et l'affiliation de ces jeunes ainsi que l'effectivité des relais nécessaires à leur accompagnement..

Depuis 1 ans et demi déjà, le projet Jeunes en errance inclut les principaux intéressés dans le processus selon différentes modalités qui peuvent jusqu'ici être résumées en trois phases.

D'abord, les jeunes ont été écoutés au travers un recueil de données sur leurs besoins, leurs envies grâce au travail de deux chercheuses extérieures. Ces dernières les ont rencontrés durant quelques mois dans les différentes associations qui les accompagnent afin de produire une analyse.

La participation des jeunes s'est ensuite focalisée sur l'épineuse question du plaidoyer durant encore quelques mois. Suite à leur travail avec des professionnels de la communication audio-visuelle, ces jeunes ont adressé eux-mêmes leur message au Parlement bruxellois en lançant par la même leur campagne autour de la question qui les touche au premier chef : l'errance qu'ils vivent.

Dans le futur, les jeunes participeront à la gestion de ce nouveau lieu (AG, CA, gestion quotidienne, activité,...) selon des modalités qu'il reste à construire ensemble.

D. Conclusion





Nous rencontrons de plus en plus souvent de jeunes dont le délitement des ressources est tel que leur situation nécessite une mesure d'aide spécialisée. Paradoxalement lorsqu'il s'agit de personnes ayant un droit de séjour, elles sont soit déjà en lien avec les services d'Aide, de Protection de la Jeunesse et y ont vécu plusieurs expériences négatives ; soit refusent l'aide telle qu'elle est conçue par les services censés les protéger.

Les ruptures qui émaillent de manière significative le parcours des adolescents, dont nous voulons nous faire l'écho, s'observent pour tous au travers de récits de fugues ou d'exclusions familiales et institutionnelles souvent combinées. Leurs histoires font toutes état d'une vie de débrouille lorsque l'Aide, la Protection de la Jeunesse tarde, se délite. Elles mentionnent systématiquement des décrochages scolaires consécutifs à l'impossibilité d'avoir pu prévenir. A leur majorité, ces adolescents éprouvent un sentiment amer : celui d'un énième abandon, plus que jamais crucial car il déclenche ou renforce l'errance. Certains d'entre eux viennent ajouter un nouveau stigmaté à la liste déjà brossée, celui d'un exil douloureux.

Dans l'esprit de prévention générale qui anime notre secteur, il paraissait nécessaire de montrer, à nouveau, que ces ruptures de liens successives sont tant de violences (structurelle, visible et invisible) graves faites à ces mineurs. C'est d'autant plus nécessaire de relayer leurs vécus faits d'errance que nous sommes la seule AMO bruxelloise, à héberger de manière quotidienne ce public. Les grandes difficultés d'affiliation constituent le cœur de l'inquiétude que nous souhaitons partager avec vous. De fait, ces jeunes vivent à la fois un déficit d'inscription dans des liens sociaux primaires (notamment familiaux) comme dans les formes collectives de protection et d'émancipation.

A SOS Jeunes 24h/24, nous sommes les témoins attentifs des ruptures vécues et sommes pleinement conscients que nous observons des phénomènes propres à la jeunesse sous un angle particulier, essentiellement focalisé sur les problématiques de fugue et d'exclusion inhérentes à notre accueil nuit.

Notre condition singulière d'institution non-mandatée, ouverte 24h/24, permet d'observer depuis une quinzaine d'années des phénomènes inquiétants : ceux en liens avec la désaffiliation sociale décrite par Robert Castel. Sur les 16 dernières années, nos constats sont particulièrement alarmants car ils révèlent une aggravation constante et significative des situations rencontrées. Les jeunes, dont nous voulons nous faire le relais, vivent à la fois une mauvaise intégration affective de base, une grande difficulté d'intégration dans la sphère sociale et ainsi qu'un déficit flagrant de soutien des organisations censées les soutenir.

En parallèle aux traitements de ces problématiques individuelles, toute notre entité participe à la réduction espérée de ces phénomènes. Elle y contribue actuellement au travers de 10 projets spécifiques appelés dans notre jargon du travail communautaire.

Nous sommes également conscients que nos modestes actions ne pourront à elles seules répondre aux défis qui nous attendent mais elles indiquent sans doute qu'il y a un moyen d'affilier plutôt que de désaffilier, d'accueillir plutôt que de bannir. Outre le fait de relayer ces constats à la sphère politique avec et sans nos publics, pour espérer un effort conjoint en matière de lutte contre les précarités ; il nous paraît nécessaire de revoir en profondeur certains des mécanismes de prise en charge de l'Aide à la Jeunesse pour y inclure le différent et réduire ainsi la marge des exclus du système. Notre secteur doit être solidaire, proactif et inventif pour agir sur la part des mécanismes d'exclusion qui nous concerne.

En parallèle, il nous faut exercer conjointement un lobbying politique pour réaffirmer qu'en matière de jeunesse, au minimum, les faillites individuelles sont bien plus le produit du système que de la responsabilité de mineurs en souffrance. En ce qui concerne les jeunes Mena, il est fondamental de faire comprendre la nécessité de s'occuper correctement de l'ensemble de mineurs, sans se soucier de leurs statut juridique, au regard de la ratification de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant par la Belgique en 1989.



L'équipe de SOS Jeunes 24h/24

*Camille BLONDIAU
Mourad BOULAHNOUK
Isabelle BOULANGER
Nadia EL GHARIAOUI
Rabiha EL KHMLICHI
Omar METOUI
Anton GMÜR
Harald HUBIN
Emmanuelle IKUME LOUYA
Alexis JONART
Moussa KALOUA
Mourad REMACH
Eva de RIGNY
Samira LAMARTI
Hugo LANTAIR
Afsaneh HOSSEINI
Bénédicte LIMBOURG
Saïda MEFTAH
Arnaud NUTIN
Cédric OTWINOWSKI
Ahmed OUAMARA
Célia MAHE
Marine DEFRUIT
Amir SHAFIEI SEYED
Maïa RENER
Thierry LALLENAND
Amélie CAILLON*





rue Mercelis, 27
Ixelles
02 512 90 20
contact@sosjeunes.be
www.sosjeunes.be
www.fugue.be

**PRÉVENIR
PLUTÔT QUE
GUERRIR !**



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES